



Doc. 13943
27 janvier 2016

Renforcer la protection et le rôle des défenseurs des droits de l'homme dans les Etats membres du Conseil de l'Europe

Amendement¹ n° 3

Dans le projet de résolution, paragraphe 4, au début de la deuxième phrase, remplacer les mots « Elle est cependant » par les mots suivants:

« L'Assemblée est ».

Déposé par:

TAKTAKISHVILI Chiora, Géorgie, ADLE
GROZDANOVA Dzhema, Bulgarie, PPE/DC
MATEU Meritxell, Andorre, ADLE
OMTZIGT Pieter, Pays-Bas, PPE/DC
SOTNYK Olena, Ukraine, ADLE

1. 2016 - Première partie de session

